

2008/8965 - AMENAGEMENT D'UNE BIBLIOTHEQUE - 3, PLACE JEAN MACE - 69007 LYON - OPERATION N° 07 284 001 - MONTANT DE L'OPERATION : 1 810 000 € TTC - MODIFICATION DE MARCHE – LOTS 3 ET 4 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Par délibération n° 2006/6977 du 18 septembre 2006, vous avez approuvé le programme de l'opération citée en objet et fixé le montant à 1 810 000 € TTC.

Par délibération n° 2007/7577 du 5 mars 2007, vous m'avez autorisé à signer les marchés visés en objet.

Actuellement les travaux sont en cours de réalisation. Toutefois, des modifications sont proposées sur les lots 3 et 4.

Lot 3 - Menuiseries intérieures :

A la demande des utilisateurs, il convient de mettre en place des blocs 3 tiroirs sur chacun des 3 postes de la banque d'accueil, de remplacer la façade translucide fixe par une façade en panneaux coulissants afin de permettre l'accès aux câbles et prises informatiques et de mettre en place des panneaux signalétiques adaptés.

Lot 4 – Cloisons – Doublages :

Pour clôturer le chantier face au risque de vol de matériaux, il a été décidé de mettre en place des plaques sur l'ossature métallique en attente de la pose des châssis de désenfumage définitifs qui seront posés par le lot serrurerie.

Pour une meilleure isolation acoustique, il convient de réaliser des caissons isolés sur les descentes et cheminements sous dalles des évacuations des eaux pluviales, eaux usées et eaux vannes.

Afin de permettre la mise en place d'un automate de retour des livres empruntés, la création d'une ouverture dans la cloison du local Navette s'avère indispensable.

Les montants des marchés sont modifiés comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
270538	3	LARAT MENUISERIE	33 574,00	666,00	5 111,00	39 351,00	17,21
270539	4	MEUNIER	36 525,72	1 413,36	3 460,00	41 399,08	13,34

Les projets d'avenants des marchés précités ont été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

La dépense occasionnée par ces avenants sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération étant précisé que le montant de l'autorisation de programme reste inchangé.»

Si ces décisions recueillent votre agrément, je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'adopter les décisions suivantes :

Vu les délibérations n° 2006/6977 du 18 septembre 2006 et n° 2007/7577 du 5 mars 2007 ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2008 ;

Vu lesdits avenants ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

1 –Les modifications des marchés de travaux n° 270538 et 270539 relatifs à l'aménagement d'une bibliothèque 3, place Jean Macé à Lyon 7^e sont approuvées comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
270538	3	LARAT MENUISERIE	33 574,00	666,00	5 111,00	39 351,00	17,21
270539	4	MEUNIER	36 525,72	1 413,36	3 460,00	41 399,08	13,34

2 – M. le Maire est autorisé à signer les avenants correspondants.

3 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours – programme 5, AP 2004-6, nature 2031, fonction 321 et 2313, opération n° 07284 001.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE